

Concours de dressage amical indoor d'Evordes du 13.03.2010 au 14.03.2010 (Carré de 20 x 40m)

Organisateur : Société Hippique d'Evordes, 1257 La Croix-de-Rozon
Président du CO : Wend Axel, Genève - Vice-Président : Emmanuel Girodon
Président du Jury : Burger Josef, Genève
Délégué technique : Burger Josef, Genève
Engagements : Cartes de start à envoyer à Hipics, Av. de la Plage 37, 1028 Préverenges

Vétérinaire : Dr Alain Kuffer, Vandoeuvres
méd. spéc. FVH
Tél. 022 348 13 13
Médecin : SOS Médecins
Tél. : 022 748 49 50

e-mail: info@hipics.com ou par internet (www.fnch.ch)
Finance : CHF 40.-, par épreuve, à verser sur le CCP 17-640951-1, Hipics, Préverenges

Délai d'inscription **Lundi 22 février 2010**

:

No	Jour	Catégorie	Licenses	FIN	Prix	Remarques
1	Sa	O Programme L 11/40 réservé aux "LICENCIES R - N"	DR, DN	40	Prix, plaques et flots selon règlement FSSE	Peuvent participer les cavaliers licenciés "N" montant des chevaux de 5 à 7 ans n'ayant pas gagné, pendant l'année en cours et les 2 précédentes, en Suisse et à l'étranger, huit premiers prix en catégorie "L" et/ou n'ayant pas participé à des épreuves "M" et/ou "S"
2	Di	O Programme FB 03/40 réservé aux "NON-LICENCIES", cavaliers non-licenciés détenteurs du brevet de cavalier	RB	40	Prix, plaques et flots selon règlement FSSE	

ATTENTION : Ces deux épreuves sont qualificatives pour les Championnats genevois de dressage, non-licenciés et licenciés R - N, selon règlement en vigueur en 2010.

Les résultats des cavaliers ayant leur domicile légal ou professionnel dans le canton de Genève et montant des chevaux stationnés dans le canton de Genève seront pris en compte pour le Championnat genevois de dressage. Pour le championnat précité, les chevaux ayant été classés dans une épreuve de catégorie S ou supérieure ne sont pas admis.

Restrictions : En cas de trop forte participation, les organisateurs se réservent le droit de limiter à 35 partants par épreuve le nombre de concurrents, les cavaliers participant aux Championnats genevois étant prioritaires. La distance la plus courte à vol d'oiseau entre le domicile du concurrent et Evordes est déterminante.

Renseignements et annulation : Ne sont pas concernés les cavaliers participant aux Championnats genevois de dressage, non-licenciés ou licenciés. avant et pendant le concours : 079 210 28 34 ou par e-mail : info@hipics.com